

AVIS PUBLIC

**MODIFICATION AU CALENDRIER DES SEANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL 2021
CHANGEMENT DE DATE – SEPTEMBRE 2021**

PRENEZ AVIS qu'en vertu des articles 319 et 320 de la Loi sur les cités et villes, le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 23 août 2021, une résolution modifiant le calendrier des séances ordinaires 2021 du conseil municipal.

QUE cette résolution a pour objet de fixer la séance ordinaire du mois de septembre 2021, le 21 septembre en remplacement de la séance initialement fixée au calendrier au 20 septembre.

DONNÉ À OTTERBURN PARK, le 25 août 2021
Me Julie Waite, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE LA GREFFIÈRE

Je, soussignée, greffière de la Ville d'Otterburn Park, certifie sur mon serment d'office que le présent avis public a été publié sur le site internet de la Ville dès le 25 août 2021 et affiché au bureau du greffe, à l'hôtel de ville, le tout conformément à la Loi et au Règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville d'Otterburn Park.



Me Julie Waite, greffière